



Editorial

Actualités: Nationales
(Pages 2 - 4)

Actualités: regionales
(Pages 5)

Culture: poésie
(Page 6)



SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS

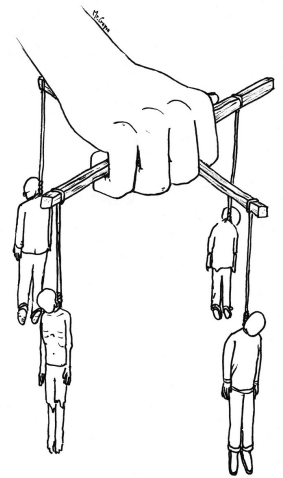
Editorial

Un autre casse-sommeil

Il se tourne et retourne. Le sommeil ne vient pas. Il ne daigne même pas montrer le bout de son nez. Il oppose un silence obstiné à ses appels. Il a beau multiplier les qualificatifs racoleurs, essayer de le séduire, il reste de marbre. Il en souffre, d'autant que cela dure des heures. Il en est déjà à trois prises : une gélule, une pastille et un granulé. Trois recettes différentes au prix de revient élevé. Que se produit-il pour que, à la première prise, il ne tombe pas dans les bras de Morphée ? Pourquoi ne ronfle-t-il pas comme un vieux moteur à cette heure de la nuit ? Il lui faut se rendre à l'évidence, la nuit sera longue de veille. Cela lui rappelle ses années de jeunesse mais sans les circonstances réjouissantes de l'époque. La situation est aujourd'hui au déplaisir. Ce qui a chassé le sommeil au loin est lourd de gravité. Alors quoi ? Il sait quoi, sait trop quoi. Il y a problème. C'est un problème à la fois épineux et urgent, ce qui le rend peu ordinaire. C'est un problème d'ordre sonnante et trébuchante. Un problème de sous. Aïe, une affaire où cela fait mal ! Il se retient à peine de pleurer comme un petit. Les caisses. Oui les caisses. Pas les siennes, les autres, celles de son État. Elles bâillent sans billets. Elles ne sont plus que trous noirs. Elles se sont vidées. Jusqu'au possible. Oui, le contenu les a quittés massivement, vers des contrées hors contrôle. Il a disparu à force de ponctions. Autant dire un voyage à vol unique. Un one way, comme disent les anglophones. Certes, un coupable est à portée de main, il accuse le Covid-19, mais cela ne convainc pas grand-monde. Il lui faut des fonds face aux lignes de dépenses.

D'autant qu'aucune de ces dernières n'a déserté les rangs. Les dépenses sont demeurées les mêmes. Au bas mot. Elles attendent, s'impatientent. A commencer par les salaires à verser. Déjà, les bouches bégaiement, poussées par les gargouillements des ventres. "Nos becquées", commencent-elles à réclamer. "Becquées", il affectionne la formule. Elle est riche de sens à ses yeux. Une becquée c'est peu mais cela fait plaisir à qui la perçoit. Il paie peu à ses employés, juste assez pour subsister. Sans quoi, croit-il, il y a risque. Pour lui, le plus est porteur de risques. Il signifie moins de soucis de survie et plus d'interpellations de son pouvoir. Imposer le silence par une situation de survie, telle est sa stratégie. Pas habile mais faut-il encore pouvoir payer le peu. Plus, le préposé à l'économie et aux finances parle à la presse et pointe le problème. Il précise même que l'État du sultan se retrouve sans ressources et s'en remet à la mendicité internationale. Il n'a pas aimé cela et l'a sèchement fait savoir à son serviteur. Lequel s'est résolu à un rétropédalage écrit. Sans succès car gros comme un gag. Convoqué, le préposé au budget ne convainc pas non plus. Il brasse de l'air et appelle aux prières. Alors que faire ? Il se lève et court comme il peut vers ses coffres. Il les ouvre un à un, en contemple le contenu puis cogite. En prendre une partie pour payer les employés ? Après tout, c'est avec les caisses de l'État qu'il bourre ses béances à billets. Il demeure là, pétrifié à l'idée de devoir donner. Donner est trop dur pour lui. C'est un arrachement dont il se retient.

La situation du prisonnier Fouad s'aggrave dangereusement



La situation sanitaire du lieutenant pilote Fouad Youssouf Ali s'est soudain aggravée. Son estomac et son gosier se sont notamment enflés, de sorte qu'il ne peut rien avaler. Sa famille a pu lui rendre visite lundi et se voir qu'il ne tient même plus debout. Fouad est persuadé d'avoir été empoisonné à travers l'alimentation. Les repas ne lui sont pas directement remis par sa famille mais récupérés par des agents pénitentiaires qui le lui portent.

La nourriture peut donc être manipulée entre l'entrée de la prison et la cellule éloignée du détenu. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que des précédents existent. En août 2013, un détenu politique, l'enseignant Mahamoud Elmi Rayaleh, a été retrouvé mort dans sa cellule, le corps anormalement enflé. Quatre ans plus tard, Mohamed Ahmed dit Jabha, est décédé dans des conditions troubles. Ni l'un ni l'autre n'ont eu droit à une véritable autopsie.

Par ailleurs, la maladie de la peau de Fouad continue de le faire souffrir, tandis que la nouvelle demande d'hospitalisation ou de mise en liberté provisoire déposée par son avocat, Maître Zakaria Abdillahi Ali, a été rejetée par le juge d'instruction en charge du dossier. Il a interjeté appel mais il garde peu d'espoir d'obtenir gain de cause. Plus grave, le détenu aurait fait, mardi, l'objet d'une tentative d'assassinat maquillé en suicide par pendaison. Sa situation est donc très grave.

Ministre Dawaleh : “Depuis quelques mois, Djibouti ne peut plus payer ses fonctionnaires sans l’aide extérieure”



Ce n'est pas un opposant qui l'affirme mais le ministre de l'économie et des finances Ilyas Moussa Awaleh du président de fait Ismaël Omar Guelleh. Il l'a dit en s'adressant aux médias en langue somalie, à l'issue du lancement du second plan national de développement 2020-2024 à Djibouti-ville. Réunion qui a vu la participation d'officiels djiboutiens, de représentants à Djibouti des organisations internationales telles que le FMI, la Banque mondiale ou le Pnud, ainsi que la présence des ambassades des pays et groupements de pays partenaires.

Dawaleh n'a pas caché que les cinq années passées n'ont pas tenu leurs promesses et que la situation s'annonce difficile pour les cinq ans à venir. Il a précisé que l'économie djiboutienne ne pourra pas se relever des effets de l'épidémie du Covid-19 ni en une année ni en deux ans. Avant de reconnaître que le gouvernement dont il est membre n'est plus en mesure de payer les fonctionnaires depuis quelques mois et qu'il s'en remet à l'aide internationale.

Ces propos ont été mis en ligne le 12 juillet 2020 par Saab TV, un média proche du pouvoir djiboutien. C'est donc un clair aveu d'échec que le ministre Dawaleh a annoncé. Échec de la prétendue “vision 2035”, échec de la gestion courante de l'État, échec pour l'avenir. En un mot, échec sur toute la ligne

Un fonds souverain injustifiable et illégal



Le président de fait Ismaël Omar Guelleh et son gouvernement ont du mal à vendre leur pseudo-fonds souverain de Djibouti à l'opinion djiboutienne. Ils peinent à le justifier tant du point de vue de l'opportunité économique que de la légalité républicaine. Économiquement, leur initiative se heurte à la difficile situation de l'immense majorité des Djiboutiens. Ces derniers se débattent dans les duretés de la pauvreté et ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins essentiels. L'alimentation est trop chère, l'électricité est trop chère, l'eau est à la fois en pénurie et trop chère, les télécommunications sont trop chères, la santé est malade, l'éducation ne se porte pas mieux, les routes sont en lambeaux, etc. Ils ne comprennent donc pas que, au lieu de leur rendre la vie moins chère, en faisant en sorte que, notamment, les prix des offres de différentes sociétés nationales et établissements publics (en énergie, en eau, en télécommunications, etc.) baissent, le gouvernement décide de transférer ce qui reste des avoirs publics dans une super-caisse dont le sort est prédictible à la lumière de la mauvaise gestion gouvernementale habituelle.

Ils n'acceptent pas d'être encore sacrifiés sur l'autel de la poursuite d'intérêts particuliers sous un nouvel habillage. Légalement, le prétendu fonds souverain de Djibouti donne à voir des violations flagrantes de la loi. En amont dans le corps même de la loi du 29 mars 2020 dont certains éléments violent l'article 57 de la constitution en ses dispositions relatives à la création des "offices, établissements publics et sociétés ou entreprises nationales", mais aussi en aval du fait que le décret du 24 juin 2020 nommant les membres du conseil d'administration, ne respecte pas la loi du 29 mars 2020. Il a été pris avant même que les statuts et le règlement intérieur du conseil d'administration ne soient adoptés par décret. De ce fait, les trois administrateurs dits indépendants et le directeur général du fonds ont été nommés en violation de ladite loi. Les trois administrateurs auraient dû être choisis après l'adoption des statuts et du règlement intérieur et précision des critères présidant à leur choix, tandis que le directeur général aurait dû être nommé après la mise en place du conseil d'administration qui doit le proposer à la nomination comme le prescrit la loi.

Le régime patauge donc dans la boue et se réfugie dans des déclarations creuses qui ne répondent pas à ces problèmes graves. Interrogé après sa nomination par le décret du 24 juin, le président du conseil d'administration n'a ni répondu aux questions de l'illégalité ni à celles de l'opportunité du fonds. Il s'est contenté de généralités sur la notion de fonds souverain et d'évoquer deux missions dudit fonds à Djibouti : à savoir la contribution à la réalisation de la "vision gouvernementale 2035" et une autre mission qu'il n'a pas clairement indiquée. Quant au ministre de l'économie et des finances Ilyas Moussa Dawaleh qui pilote pour le compte de Guelleh la prétendue "vision 2035", il s'est contenté d'accuser les opposants d'injures et d'affirmer que "le fonds fait partie de la politique de changement voulu par le chef de l'État". C'est dire si le régime est à court d'arguments probants dans cette affaire. A suivre.

Éthiopie : La situation reste tendue



Depuis le meurtre lundi 29 juin 2020 du chanteur vedette Hachalu Hundessa à Addis-Abeba, capitale éthiopienne, la situation reste tendue dans ce pays. C'est particulièrement le cas dans la capitale et dans la région des Oromos, communauté majoritaire du pays à laquelle appartenait l'artiste. L'artiste était très engagé dans la cause de son ethnie, marginalisée depuis des siècles. Il était en pointe dans la campagne de protestation qui avait conduit à la fin du pouvoir central dominé par les Tigréens du TPLF. Il avait même croupi en prison cinq ans durant. Son assassinat a entraîné une vague de colère et des heurts entre forces de l'ordre et manifestants, majoritairement jeunes, qui s'en sont notamment pris à la statue de l'empereur Menelik à Addis-Abeba. Le refus par les autorités centrales de l'inhumation du chanteur dans cette ville où il a été tué, a envenimé la situation. Le pouvoir central a probablement craint que le tombeau de l'artiste ne soit transformé en un lieu de mémoire de la lutte oromo et ne conforte la revendication d'Addis-Abeba par cette communauté comme partie intégrante de sa région.

En lien avec ces heurts et la volonté des manifestants oromos d'enterrer Hachalu Hundessa à Addis-Abeba ont été arrêtés plusieurs dirigeants politiques oromos. Le plus populaire d'entre eux est Jawar Mohamed, figure de proue de la campagne de protestation contre l'ancien pouvoir central. Il avait animé les protestations depuis son exil étatsunien et son Oromia Media Network. Ayant renoncé à sa nationalité américaine, il s'est installé à Addis-Abeba où il a intégré le parti d'opposition Oromo federalist congress (OFC) du professeur Gudino Merera, s'éloignant ainsi du premier ministre Abiy Ahmed Ali dont il était allié depuis la chute de l'ancien régime. Selon des sources concordantes, le bilan des affrontements est lourd : au moins 239 morts, tombés lors des heurts avec les forces de l'ordre ou dans des violences entre communautés. C'est à Ambo, sa ville natale, à 100 km à l'ouest d'Addis-Abeba, que Hachalu Hundessa a été enterré jeudi 2 juillet 2020. Non sans violences puisqu'au moins deux personnes ont trouvé la mort lors des funérailles. Elles auraient été tuées par des soldats.

Ces tensions ont entraîné des mesures accrues de sécurité de la part du pouvoir central. Il a, par exemple, fermé Internet et déployé de nombreuses forces, surtout dans la capitale et en région oromo. L'enquête judiciaire sur l'assassinat du chanteur n'a pas encore livré ses conclusions, mais l'on apprend que deux personnes ont avoué avoir participé à son meurtre et qu'un troisième suspect court encore. Depuis l'accession au pouvoir de Dr Abiy Ahmed Ali, Prix Nobel de la Paix 2019, et ses efforts de réforme démocratique, l'Éthiopie a connu de nombreuses violences intercommunautaires liées aux injustices et rancœurs accumulées au long des pouvoirs successifs oppressifs. Sans doute le pays a-t-il besoin d'une réconciliation nationale pour tourner la page du passé et envisager sereinement l'avenir.

Aux premières loges

Rhita Benjelloun

Spectatrice, j'observe la scène de la vie
Où des personnages surgissent,
Dans les moments de joie ou de dépit
Où le rêve devient illusion et meurt avec
mépris
Où le mensonge devient vrai et la vérité au
fond du puits
Mais qui suis-je dans ce monde plein
d'acteurs ?
Où chacun monte sur l'estrade,
Joue son rôle comme ses prédécesseurs
Qui suis-je quand moi-même j'ai un rôle
dans cette scène ?
J'observe, je souffre
Mais j'applaudis tous ces mensonges réels
Que serait le monde s'il n'était pas une
fiction
Si ces scènes étaient bien réelles et faites
avec passion
Je jure devant Dieu que j'assisterais tous
les jours
Je serais l'héroïne de la gaieté
De la confiance et de l'amour
J'applaudirais jusqu'à ne plus en pouvoir
Et j'appellerais les âmes chagrinées pour
venir la voir
Mais hélas la scène de la vie demeure la
même
Et je demeure aux premières loges
Avec ou sans mes applaudissements le
rideau s'ouvre et se ferme

Rhita Benjelloun, 2011

Journal La Voix de Djibouti

email: lvddjib2019@gmail.com

web: [https://
lavoixdedjibouti.info](https://lavoixdedjibouti.info)

